

Délibération n°38

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
21 mars 2018

Date d'affichage du
compte-rendu :
4 avril 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 27 mars, le conseil communautaire, convoqué le 21 mars 2018 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 20 heures 00 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
M Philippe SCHAAL, **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir à* Mme Marie CACERES
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir à* Mme Pierrette CHIESA
- M Mohand HAMOUMOU, *a donné pouvoir à* M Gilbert MENARD
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir à* Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à* M Jacquie DIOGON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- M Claude BOILON
- Mme Emilie LARRIEU

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

M Pierre CERLES

Rapport n°38 – Tableau des effectifs : mise à jour au 1^{er} avril 2018

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,
Vu le tableau des effectifs,

Considérant que le bon fonctionnement du service Autorisations Droit des Sols (ADS) nécessite le recrutement d'un instructeur d'autorisation du droit des sols, et que la délibération du 6 février avait créé un poste de rédacteur, alors qu'il s'avère que le candidat retenu est titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,

Considérant que l'organisation de la Direction des Services Techniques nécessite le recrutement d'un gestionnaire du bâtiment pour renforcer l'équipe en place au vu du nombre de structures intercommunales à suivre, et qu'un poste de technicien a été créé en conseil communautaire du 6 février 2018, et qu'il s'avère que le candidat retenu est recruté sur le grade d'adjoint technique,

Considérant que l'agent chargée de la planification du PLU, nommée attachée contractuel sur un poste permanent, depuis le 1^{er} septembre 2017 pour une durée de 3 ans, vient d'être admise au concours d'ingénieur territorial, il convient de transformer son poste en poste d'ingénieur,

Considérant la vacance d'un poste d'attaché principal suite au départ de la responsable du pôle service à la population, il est nécessaire de transformer le poste en poste d'attaché, au vu du candidat recruté pour exercer ces fonctions, titulaire de ce grade,

Considérant que la responsable adjointe de la crèche de Saint Ours, éducatrice principale de jeunes enfants est partie en détachement, il convient de la remplacer. Le candidat est titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Il convient donc de transformer le poste d'éducatrice principale de jeunes enfants en éducatrice de jeunes enfants.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- autorise la création et la suppression des postes susvisés, à la date indiquée dans le tableau ci-dessous, pour des nécessités de service :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Renforcer le service ADS pour exercer des missions d'instruction des actes ADS	Rédacteur	Droit des sols, Direction urbanisme	1 ^{er} avril 2018
Adjoint technique	Gestionnaire technique du bâtiment	Technicien	DSTAU	1 ^{er} avril 2018
Ingénieur	Nomination après réussite à concours de l'agent chargé de la planification du PLU	Attaché	Service Urbanisme	1 ^{er} avril 2018
Attaché	Responsable du pôle service à la population pour remplacement de l'agent parti en détachement	Attaché principal	Pôle service à la population	1 ^{er} avril 2018
Educatrice de jeunes enfants	Responsable adjointe de la crèche de Saint Ours pour remplacement de l'agent parti en détachement	Educatrice principale de jeunes enfants	Petite enfance	1 ^{er} avril 2018

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 28 mars 2018***

Le Président

Frédéric BONNICHON

